



FICHE SITE
site classé
76 206 000

LE MANOIR DU QUESNAY A SAINT-SAENS

Liste des communes concernées : SAINT-SAENS

Superficie : 68,00 ha

Arrêté de classement du 14/08/1995 : est classé l'ensemble formé par le Manoir du Quesnay et ses abords sur la commune de Saint-Saëns conformément au plan au 1/25000^{ème} et aux plans cadastraux annexés au présent arrêté dans le sens des aiguilles d'une montre :

commune de Saint-saëns

Section AZ ; point de départ : intersection de la voie communale n° 12 de Raville au Nouveau Monde et de l'angle nord-ouest de la parcelle n° 89, voie communale n° 12 de Raville au Nouveau Monde, limite nord-ouest des parcelles n° 7 et 11, sente rurale n° 36, RN n° 29 du Havre à Valenciennes

Section AR ; RN n° 29 du Havre à Valenciennes, limite sud-ouest des parcelles n° 1 et 20, limite ouest des parcelles n° 19 et 15, limite nord-ouest de la parcelle n° 15, limite ouest des parcelles n° 2, 11 et 7, RN n° 29 du Havre à Valenciennes

Section AZ ; limite entre la section AZ avec les sections AY et ZI, limite entre les lieux-dits «Bois-Mailloc» et «Futaie du Quesnay» jusqu'au point de départ